

TON AVENIR T'APPARTIENT

GUIDE DE PLANIFICATION DE TRANSITION
ET RÉPERTOIRE DE RESSOURCES



À L'USAGE DES JEUNES AYANT DES
BESOINS PARTICULIERS ET DE LEUR FAMILLE



Ministry of Children
and Family Development
(Ministère des Enfants et du
Développement de la Famille)

TABLE OF CONTENTS

Introduction : Ton avenir t'appartient	2
Ta transition, une affaire de partenariat	3
Six étapes pour un plan de transition réussi : par où commencer	6
Étape 1 : Bâtir ton équipe de planification de transition	6
Étape 2 : Rassembler l'information qu'il te faut	9
Étape 3 : Créer ton plan de transition	15
Étape 4 : Mettre en œuvre ton plan de transition	17
Étape 5 : Mettre à jour ton plan de transition	18
Étape 6 : Organiser une réunion de bilan	18
En route vers la réussite	19
Le Carnet de bord de ta transition	20
Fiche 1 : Former ton équipe de transition	20
Fiche 2 : Ton profil	22
Fiche 3 : Le profil de ta famille	25
Fiche 4 : Te fixer des objectifs	26
Fiche 5 : Tes progrès	29
Fiche 6 : Aide-mémoire	31
Exemples de plans de transition	35
Exemple n° 1 : Alex	36
Exemple n° 2 : Sandeep	41
Gabarit de plan de transition	44
Répertoire de ressources	47
Enquiry B.C.	48
Références bibliographiques	70
Faites-nous parvenir vos commentaires	

INTRODUCTION

Ta transition vers l'âge adulte

Devenir adulte est emballant pour bien des jeunes, mais le tout pose aussi de grands défis. En explorant des possibilités, des relations et des lieux nouveaux, tu passeras par une période de transition, ce qui veut dire que bien des changements surviendront dans cette période de la vie qui conduit à l'âge adulte. Ta famille et toi devrez prendre plusieurs décisions concernant ton avenir. Vous devrez notamment décider où tu souhaites vivre, quel type d'emploi tu aimerais occuper et ce que tu feras de tes temps libres.

Ces décisions concernant ton avenir peuvent être difficiles à prendre . . . un peu de planification pourra certainement t'aider! Ce processus de planification de transition peut commencer dès l'âge de 14 ans. Commencer tôt à réfléchir à ton avenir te permettra de mettre sur pied un plan de transition qui pourra t'aider à faire face aux défis qui jalonnent la route vers une vie d'adulte. Ce plan t'aidera aussi à réaliser tes rêves.



La brochure *Ton avenir t'appartient* a été conçue comme un document d'accompagnement pour *Planification de transition pour les jeunes ayant des besoins particuliers : Guide de soutien communautaire* (MCFD, 2005), un guide qui fournit aux partenaires communautaires tels que le personnel des écoles, les travailleurs sociaux et les membres de la communauté des renseignements utiles et des conseils pratiques pour contribuer à une transition réussie vers l'âge adulte des jeunes ayant des besoins particuliers. Les jeunes ayant des besoins particuliers sont ceux qui nécessitent un soutien supplémentaire pour participer pleinement à la vie à la maison, à l'école et dans la communauté.

Note : Cette brochure a d'abord été produite en anglais. Aux fins de la traduction, le masculin utilisé dans le texte inclut le féminin et vise essentiellement à faciliter la lecture et à alléger le texte.

TA TRANSITION

Qu'est-ce que la planification de transition?

Planifier sa transition veut dire que le moment est venu de réfléchir à ton avenir et de le planifier. Pendant que tu es encore à l'école, tu peux te préparer à saisir les occasions qu'amènera la vie adulte et à vivre les expériences qui se rattachent à ce passage important.

Ta famille, les gens qui te fournissent des services, le personnel de ton école et les employés du gouvernement qui s'occupent de soutenir la transition des jeunes vers l'âge adulte participeront avec toi au processus de planification de transition.

Lorsque tu mettras ton plan sur pied, tu feras la liste de tes rêves et de tes objectifs. Ensuite, tu décideras comment tu t'y prendras pour les atteindre. Établir un plan de transition peut être une tâche passionnante et très amusante, mais elle exige aussi plusieurs rencontres avec les gens de ton équipe. Le partenariat que tu vas établir avec eux t'aidera à te préparer aux défis et aux privilèges rattachés à la vie adulte et contribuera aussi à faire de ta transition une réussite.

Pourquoi planifier ta transition est-il si important?

Planifier ta transition pourra t'aider à trouver du travail, à dénicher un endroit où vivre, à participer à la vie de ta communauté et peut-être aussi à poursuivre tes études. Une telle planification t'offre la possibilité de passer en revue tes réalisations et de bâtir une vision pour ton avenir. Pendant que tu te prépares à quitter l'école secondaire, ton plan de transition te guidera et t'aidera dans la réussite de ta vie d'adulte.

Pourquoi devrais-je participer à la planification de ma transition?

Tu te connais mieux que personne d'autre – plus encore que tes amis ou les membres de ta famille. En étant au centre du processus de planification de ta transition, tu t'assureras que le plan qui sera mis en œuvre te ressemble vraiment et qu'il tient compte des objectifs que tu souhaites atteindre dans ta vie.

Cette approche s'appelle la *planification centrée sur la personne*. Elle porte ce nom parce qu'elle fait en sorte que c'est toi qui prends les décisions. La planification centrée sur la personne vous encourage, ta famille et toi, à participer activement à la planification de ton avenir. Ta participation à la création de ton plan de transition contribuera non seulement à en faire une réussite, elle pourrait aussi t'aider à acquérir des compétences précieuses, notamment à être capable de défendre tes intérêts et à prendre ta vie en mains.

En Colombie-Britannique, le système scolaire appuie la participation des jeunes à la planification de leur avenir. Pour recevoir leur diplôme d'études secondaires, les élèves doivent réussir le cours de planification de 10^e année et préparer aussi avec succès un portfolio de fin d'études. Ces exigences aident les élèves à bâtir des projets pour la poursuite de leurs études ou pour leur carrière future. Elles comportent également une introduction à la planification financière et aident à forger les capacités de prise de décision des jeunes, afin de les aider à faire des choix éclairés sur des questions comme la santé.

Les jeunes ayant des besoins particuliers doivent aussi avoir recours à un plan d'apprentissage personnalisé (PAP). Dans bien des cas, ton PAP peut être utilisé comme plan de transition. Cela veut dire que tu peux te servir de ton PAP et de ton portfolio de fin d'études pour t'aider à planifier ta transition vers l'âge adulte.

À la fin de ce guide, aux pages 20 à 46, se trouve le *Carnet de bord de ta transition*. Il comprend des exemples de plans de transition et un gabarit pour créer ton propre plan de transition. Toi et ta famille pourrez vous en servir comme outil pour vous aider à planifier ta transition vers la vie adulte.

Le répertoire de ressources, qui débute à la page 47, te fournira plus de renseignements sur le logement, le soutien financier et les loisirs.

Il ne te reste plus maintenant qu'à commencer la préparation de ton plan de transition!



*Tu te
connais
mieux
que
personne.*

LES SIX ÉTAPES D'UN PLAN DE TRANSITION RÉUSSI

Voici les six étapes qui t'aideront à préparer un plan de transition réussi. Ce plan te servira de guide vers la vie adulte.

Ce plan sera unique et n'appartiendra qu'à toi. Participer activement aux décisions et aux discussions qui te concernent permettra à ton plan de te ressembler vraiment et de bien inclure ce que tu veux pour ton avenir. Cela veut dire aussi que c'est à toi de franchir les étapes et d'atteindre les objectifs de ton plan de transition. C'est ta responsabilité.

1 ÉTAPE 1 : Bâtir ton équipe de planification de transition

Former ton équipe de planification de transition est la première étape à franchir pour concrétiser tes rêves d'avenir. Parmi les gens qui sont en mesure de t'aider à te fixer des objectifs et à planifier ton avenir, il y a tes parents ou tes tuteurs, d'autres membres de ta famille, tes enseignants, le personnel de soutien de ton école, les travailleurs sociaux et tes amis. Partager tes buts, tes espoirs et tes besoins avec ces personnes est indispensable si tu veux réussir ton plan de transition.

Ton équipe va t'aider à te fixer des objectifs, à déterminer les problèmes, à trouver des solutions et à créer des liens avec des organismes et des ressources communautaires. Toi et ta famille êtes responsables de choisir les personnes les mieux habilitées à faire partie de ton équipe de planification de transition. N'oublie pas que tu peux y inclure des amis, des compagnons de classe et des membres de ta famille élargie.

Qui fait partie de mon équipe de planification?

Ton équipe de planification doit comprendre au moins deux membres. Il est conseillé de ne pas dépasser huit personnes. Les équipes de plus de huit membres risquent de devenir trop envahissantes pour certains jeunes ou pour leur famille.

Les personnes qui sont importantes pour la planification de ton avenir peuvent inclure :

- Toi-même
- Ta famille
- Le personnel de l'école
- Des travailleurs sociaux
- Des organismes de services pour les adultes
- Tes fournisseurs de services actuels
- Des membres de la communauté
- Tes amis

Pour t'aider à décider qui sont les meilleures personnes pour faire partie de ton équipe de transition et quels seront leurs rôles, tu peux répondre aux questions suivantes (Wehman, 2001) :

- Qui me connaît le plus?
- En qui ai-je confiance et avec qui est-ce que je me sens le plus à l'aise?
- À qui est-ce que je m'adresse le plus souvent pour obtenir des conseils et du soutien?
- Sur qui aimerais-je pouvoir compter pour m'aider dans ma transition de l'école vers l'âge adulte?
- Comment ces personnes sont-elles le mieux en mesure de m'aider?

Que font les membres de mon équipe?

Il est important d'attribuer un rôle et des responsabilités aux membres de ton équipe pour que cette équipe fonctionne bien.

Tu joues un rôle de premier plan au sein de ton équipe. C'est *à toi* de parler de tes intérêts et de tes objectifs avec les membres de ton équipe, de leur poser des questions et de travailler à atteindre tes objectifs.

Le *personnel de ton école* et d'autres membres de ta communauté (les travailleurs sociaux et les thérapeutes, par exemple) peuvent aussi t'aider à planifier ta transition. Ils peuvent te donner leurs commentaires sur ton travail et sur ce que tu fais à l'école. Ils peuvent aussi te parler des différentes possibilités de formation et d'autres ressources qui pourraient t'intéresser. Communique avec ton école ou avec ton district scolaire afin de savoir qui est le mieux en mesure de t'aider dans ton plan de transition.

Avec ton équipe, tu choisiras une personne qui coordonnera ta transition. Plusieurs personnes peuvent le faire, y compris tes parents ou tuteurs ou toi-même. Le coordonnateur ou la coordonnatrice de transition organisera des rencontres, s'occupera des papiers et des documents (p. ex. : recueillir des rapports d'évaluation, mettre par écrit ton plan de transition) et gardera un œil sur la progression de ton plan de transition.

Si tu prépares un plan de transition en suivant le processus du PAP à l'école, c'est habituellement une personne qui travaille à ton école qui assurera la coordination de ton plan. N'oublie pas que toi et ta famille êtes toujours invités à participer activement au processus de planification.

Tu peux aussi décider de mettre sur pied un plan de transition à l'extérieur de ton école. Dans ce cas, la coordination de la transition peut être assurée par un membre de ta famille, par un autre membre de ton équipe ou par toi-même.

EXERCICE

À la fin de cette brochure se trouve le *Carnet de bord de ta transition*. À l'aide de la *Fiche 1, Former ton équipe de transition*, et des questions de la page 7, fais la liste des personnes qui feront partie de ton équipe de transition, sans oublier le nom de celle qui se chargera de la coordination de ton équipe (voir pages 20 et 21).

2 ÉTAPE 2 : Rassembler l'information qu'il te faut

Rassembler des renseignements te concernant – tes objectifs, tes forces et tes besoins – permettra de t'assurer que ton plan reflète bien tes projets pour l'avenir. Cette étape aidera aussi les gens qui t'entourent à mieux te connaître et à comprendre ce dont tu rêves.

Des outils pour planifier ta transition

Plusieurs outils sont à ta disposition pour t'aider à rassembler de l'information sur tes préférences, tes objectifs, tes espoirs et tes talents, tes contacts au sein de la communauté, ton style de communication, ta santé et tes besoins médicaux. Ces renseignements peuvent être partagés avec les membres de ton équipe de transition et pourront les aider à mieux te

QUI SUIS-JE ?

comprendre. En retour, les membres de ton équipe partageront avec toi toute l'information provenant d'évaluations faites auprès de toi et de ta famille pour aider à la préparation de ton plan.

Toi et ta famille pourriez décider d'utiliser les outils de planification MAPS (*Making Action Plans*/Créer des plans d'action) et PATH (*Planning Alternative Tomorrows with Hope*/Planifier avec espoir des lendemains différents) pour t'aider à identifier tes préférences, tes expériences, tes habiletés, tes objectifs et tes besoins en matière de soutien.

MAPS est un processus de planification qui s'amorce en racontant une histoire – ton histoire à toi. MAPS parle de tes rêves, aide à cerner les choses qui te préoccupent et à dresser ton portrait, et le profil de tes dons et de tes talents.

PATH est un outil de planification qui t'aide en premier lieu à visualiser ton avenir et, de là, à travailler à rebours pour définir les premières étapes qui te conduiront vers la réalisation de ton rêve. Pour obtenir une liste de personnes qui pourraient animer des ateliers sur MAPS et PATH dans ta communauté, communique avec le *Family Support Institute* et/ou avec la *British Columbia Association for Community Living*, au (604) 875-1119.

Tu peux accéder aux outils MAPS et PATH sur Internet au www.inclusion.com. Une fois dans le site Web, clique sur « *inclusion press* ». MAPS et PATH sont proposés dans le menu à gauche de l'écran (en anglais).

Ces outils peuvent t'aider à mieux comprendre qui tu es, à te fixer des objectifs de vie, à faire des choix et à prendre des décisions. Ils peuvent aussi fournir à ton équipe de planification de transition des précisions sur ce que tu souhaites faire de ta vie.



Créer ton profil

Ton profil est une description de qui tu es. Il décrit tes intérêts, tes habiletés, ce que tu aimes et n'aimes pas, tes réalisations et tes besoins.

Nous te suggérons de parler avec l'un de tes parents ou avec ton tuteur au moment où tu créeras ton profil. Bien sûr, tu te connais mieux que personne, mais tes parents ou d'autres membres de ta famille peuvent avoir eux aussi de l'information concernant tes forces et les points où tu peux encore faire des progrès.

Pour créer ton profil, tu peux te poser les questions suivantes et les poser aussi aux gens qui t'entourent :

- Quels sont mes intérêts et mes forces?
- Qu'est-ce que j'aime? Qu'est-ce que je n'aime pas?
- Quelles sont mes réalisations?
- Comment est-ce que je communique avec les autres?
- À quels services et à quels soutiens ai-je recours en ce moment?
- Quels services et quels soutiens me sont nécessaires?

EXERCICE

Pour créer un profil personnel qui te ressemble vraiment, consulte la *Fiche 2, Ton profil*, aux pages 22 à 24. Tu peux aussi créer ton profil par toi-même, mais nous te suggérons de remplir le tableau proposé dans ces pages avec un membre de ta famille : les gens qui nous entourent ont souvent de bonnes idées.

Créer le profil de ta famille

Le *profil de ta famille* sert à définir les besoins de la famille et ce que ses membres peuvent apporter au jeune pendant la période de transition qui le conduit vers l'âge adulte.

Il serait utile que dans ta famille, on se penche sur les services et le soutien dont on aura besoin pendant cette période de transition et sur ce que chacun pourra faire pour t'aider à créer ton plan de transition et à le réaliser.

Tes parents ou tes tuteurs peuvent se poser les questions suivantes :

- Que puis-je faire pour aider mon fils ou ma fille à se préparer pour la vie adulte?
- Quel soutien puis-je lui offrir pour l'aider à faire face à cette transition?
- De quels services et de quels soutiens mon enfant a-t-il actuellement besoin et quels services ou quel type de soutien utilise-t-il?
- De quels services et de quels soutiens la famille a-t-elle besoin pendant la période de transition que s'apprête à traverser mon fils ou ma fille (p. ex. : rénovations dans la maison, services de répit)?

EXERCICE

Pour créer le profil de ta famille, consulte la *Fiche 3, Le profil de ta famille*. Cette fiche permettra aux membres de ta famille de rassembler leurs propres réflexions sur les services et les soutiens dont ils pourraient avoir besoin pour t'aider dans ta transition vers l'âge adulte. La fiche est en page 25.

Préciser tes objectifs

Une fois que toi et ta famille aurez créé des profils, tu pourras commencer à parler avec eux de tes rêves et de tes espoirs pour l'avenir.

Voici quelques pistes pour guider votre discussion :

- Quels seront mes besoins en matière de santé et de soins médicaux? Comment vais-je arriver à avoir des habitudes de vie saines?
- Comment se passera ma vie de tous les jours? Est-ce que j'aurai besoin d'aide pour prendre soin de moi? Est-ce que quelqu'un devra m'aider pour faire mes courses ou préparer mes repas?
- Où vais-je vivre? Est-ce que je vais rester à la maison ou vivre dans un logement avec services d'aide à l'autonomie? Est-ce que je vais habiter un foyer de groupe ou mon propre appartement?
- Et l'argent? D'où vont provenir mes revenus? Vais-je avoir besoin d'aide pour mes affaires à la banque? Si oui, qui va m'aider?
- Comment se passera ma vie sociale?
- Quels seront mes besoins en matière de transport? Vais-je devoir recourir au transport adapté?
- Que vais-je faire une fois l'école terminée? Vais-je occuper un emploi? Vais-je participer à un programme de jour?
- Vais-je poursuivre mes études? Vais-je aller à l'université ou au collège? Vais-je suivre un stage de formation?
- Que vais-je faire comme loisirs? Vais-je me joindre à une équipe sportive? Vais-je suivre des cours d'art?
- Que vais-je faire dans mes temps libres? Du bénévolat? Et mes activités culturelles? Ma vie spirituelle?
- Quels seront mes besoins sur le plan juridique? Qui se chargera de défendre mes droits?

Comment te fixer des objectifs

Un objectif est une chose que tu souhaiterais accomplir en une période de temps précise. En discutant de tes objectifs avec ta famille, tu pourras mieux comprendre ce qui est important pour toi dans ta transition vers la vie adulte. Ta famille pourra aussi te suggérer des objectifs à atteindre, que tu pourrais prendre en compte.

Faire la liste de tes objectifs par écrit t'aidera à les formuler de façon plus claire et plus précise. C'est aussi une bonne idée de se fixer des objectifs à court terme (que tu pourras atteindre en six mois à un an) et des objectifs à long terme (que tu pourras atteindre en un à cinq ans).

EXEMPLES D'OBJECTIFS À COURT ET À LONG TERME

À court terme : Mathieu commencera à travailler comme bénévole à compter d'avril prochain.

À long terme : Mathieu aura un emploi à temps partiel rémunéré d'ici la fin de l'année.

EXERCICE

À l'aide de la *Fiche 4, Fixer tes objectifs*, aux pages 26 à 28, dresse la liste de tes objectifs. Il pourrait être utile de le faire avec tes parents ou tuteurs, qui pourront te donner des idées ou des suggestions.

3 ÉTAPE 3 : Créer ton plan de transition

Pour créer ton plan de transition, tu vas devoir discuter avec les membres de ton équipe et effectuer un peu de réflexion créative avant de mettre quoi que ce soit sur papier. Ton plan de transition écrit décrira les tâches qui devront être accomplies pour te permettre d'atteindre tes objectifs. Il établira aussi qui est responsable d'effectuer chacune de ces tâches et quand chacun doit le faire.

Ton plan doit aussi comporter la liste des services et des soutiens auxquels tu as recours maintenant et ceux qui te seront nécessaires pour que ta transition vers l'âge adulte soit réussie.

Deux exemples de plans de transition et un gabarit de plan de transition se trouvent aux pages 35 à 46 de ce guide. Ils te donneront des idées pour ton propre plan et vont aussi te permettre de voir différents schémas possibles. Ton équipe de transition, ta famille et toi pourrez aussi décider de modifier l'un de ces plans pour l'adapter à ta propre situation.

Tout d'abord, repère les services et les soutiens qui sont offerts dans les domaines suivants :

- Santé (besoins médicaux et choix pour des habitudes de vie saines)
- Vie quotidienne (soins personnels, courses, préparation des repas)
- Hébergement/conditions de logement
- Finances et gestion budgétaire
- Amitié et vie sociale
- Transport
- Études/formations postsecondaires
- Emploi
- Loisirs
- Participation à la vie communautaire (bénévolat, organismes culturels et de vie spirituelle)
- Besoins juridiques et de défense des droits

Pour en savoir plus sur les services et sur l'aide disponibles, consulte le répertoire de ressources qui se trouve aux pages 47 à 69.

Ton équipe doit essayer de voir comment les services disponibles dans chacun de ces domaines peuvent t'aider à atteindre tes objectifs. Lorsqu'ils se penchent sur ces services et sur cette aide, les membres de ton équipe doivent tenir compte des cinq questions suivantes (Wehman, 2001) :

1. Quels sont tes objectifs?
2. Quelles habiletés ou quels comportements dois-tu acquérir pour atteindre tes objectifs?
3. Quels programmes et services locaux et quelle aide est disponible pour t'aider dans tes objectifs?
4. Quelles responsabilités doivent assumer ton école, les organismes de services aux adultes, les organismes communautaires et culturels et toi-même pour atteindre tes objectifs?
5. Quelles lacunes dans les programmes et services actuels devraient être comblées?

Deuxièmement, précise avec ton équipe les étapes qui doivent être franchies pour atteindre tes objectifs. Pour que ton plan de transition réussisse, ton équipe doit déterminer les tâches précises qui devront être exécutées. L'équipe doit aussi répartir ces tâches entre chacun des membres afin de s'assurer qu'elles seront terminées dans les délais requis.

Troisièmement, passe ton plan en revue afin de vérifier s'il correspond bien à ta vision. Consulte les résultats que tu as obtenus avec les outils MAPS et PATH et compare-les avec ta liste de tâches afin de t'assurer que les étapes dont ton équipe a fait la liste vont pouvoir aider à réaliser ce dont tu rêves.

En répondant aux questions suivantes, ton équipe et toi pourrez aussi vous assurer que ton plan de transition va dans la bonne direction (Evan & Reid, 1999) :

- Est-ce que les objectifs établis t'aideront à te rapprocher de ce dont tu rêves?
- Est-ce que le fait d'atteindre ces objectifs t'aidera à accéder à une vie d'adulte marquée par la santé et la réussite ?

Si les réponses à ces questions sont « non », ou si tu n'es pas certain de tes réponses, ton équipe devrait en discuter et peut-être repenser les tâches confiées à chacun et se pencher de nouveau sur tes objectifs.

4 ÉTAPE 4 : Mettre en œuvre ton plan de transition

Pour mettre en œuvre ton plan de transition, ton équipe et toi devrez décider qui fera quoi, comment chacun effectuera les tâches qui lui sont confiées et à quel moment. Chaque membre de l'équipe aura des tâches à accomplir et sera responsable de les effectuer dans les délais prévus.

L'un des membres de ton équipe devrait être responsable de s'assurer que tout le monde effectue bien la tâche qui lui est confiée. Tu peux t'en charger toi-même, ou bien le coordonnateur de transition, un parent ou ton tuteur peut aussi le faire. Si tu travailles avec un plan d'apprentissage personnalisé (PAP) pour planifier ta transition vers l'âge adulte, c'est souvent un membre du personnel de l'école (p. ex. : un enseignant ou le directeur ou la directrice d'école) qui s'assurera que ton plan est mis en œuvre et que tout le monde effectue la tâche qui lui est déléguée.

Avec tous les gens de ton équipe qui travaillent ensemble, ton plan de transition se mettra en marche et te mènera chaque jour un peu plus près de ta vie d'adulte.

L'ACTION!

EXERCICE

Pour aider le coordonnateur de ta transition à assurer le suivi des progrès de ton équipe, remplis la *Fiche 5, Tes progrès*, aux pages 29 et 30.

NOTE :
Ton équipe de planification de transition peut créer son propre format pour rédiger ton plan, dresser la liste des tâches et en assurer le déroulement afin de s'assurer que ton plan poursuive sa progression.

5 ÉTAPE 5 : Mettre à jour ton plan de transition

Pendant que ton équipe travaille à ton plan, il est important de garder un œil sur ce que chacun fait et de mettre ton plan à jour s'il y a des changements. C'est le coordonnateur de transition qui doit organiser des rencontres de suivi et effectuer les mises à jour de ton plan. Pour vérifier le déroulement de ton plan, tu peux t'adresser toi-même directement aux personnes à qui des tâches précises ont été confiées, ou d'autres membres de ton équipe peuvent le faire. Vous pouvez aussi demander au coordonnateur de transition d'organiser une rencontre pour faire le point et mettre ton plan à jour.

6 ÉTAPE 6 : Organiser une réunion de bilan

Le coordonnateur de transition va organiser une réunion de bilan. Il s'agira de la dernière séance de planification de ta transition. Cette réunion devrait avoir lieu aux environs de la fin de tes études secondaires. Ton plan de transition sera alors finalisé et on cochera les tâches qui ont déjà été accomplies. Si certains de tes objectifs n'ont pas encore été atteints, les membres de ton équipe en discuteront et vous déciderez aussi de ce qu'il convient de faire ensuite.

À cette étape, tu seras en bonne voie d'arriver à la vie adulte dont tu rêvais et d'en faire une réalité.

EXERCICE

En te préparant à quitter l'école secondaire, tu peux faire plusieurs choses pour faciliter ta transition vers l'âge adulte. La *Fiche 6, Aide-mémoire*, comporte une liste des choses que tu pourrais faire. Cette fiche est aux pages 31 à 34.

Ton *aide-mémoire* peut t'aider à garder ton plan sur la bonne voie pendant que tu mûris et que tu vis ta transition vers l'âge adulte. Les tâches de ton plan peuvent être effectuées à divers moments. Certaines peuvent même débiter alors que tu n'as encore que 14 ans et d'autres peuvent attendre à plus tard. Ton *aide-mémoire* (fiche 6) dresse la liste de certaines de ces tâches et te donne des suggestions sur l'âge auquel les effectuer. Certaines de ces tâches ne s'appliquent peut-être pas dans ton cas, mais plusieurs te concerneront. Les tâches de cette liste t'aideront à planifier ta transition, à participer aux séances de planification, à avoir accès à tout un éventail de programmes et de services et à mettre ton plan en action.

LE CARNET DE BORD DE TA TRANSITION



FICHE 1

Former ton équipe de transition

Former ton équipe de planification de transition est la première étape qui te mènera à la réalisation de tes rêves d'avenir. Parmi les gens qui pourront t'aider à fixer tes objectifs et à planifier ton avenir, il y a tes parents ou tes tuteurs, d'autres membres de ta famille, des enseignants, des membres du personnel de soutien de ton école, des travailleurs sociaux et tes amis.

Écris les noms des gens que tu as choisis pour faire partie de ton équipe dans les espaces prévus à la page suivante, en indiquant leur rôle et leur fonction. N'oublie pas que ton équipe doit comporter au moins deux membres et pas plus de huit. Une équipe de plus de huit personnes peut rendre le groupe plus difficile à gérer qu'un groupe plus petit composé de personnes clés.

Parmi les membres de ton équipe, choisis une personne qui sera responsable de la coordination. Ce peut être un parent ou un tuteur, un autre membre de ta famille ou tu peux aussi t'en charger toi-même. Si tu te sers d'un PAP pour créer ton plan de transition, un employé de ton école est, dans bien des cas, la personne qui assume cette responsabilité.

TON ÉQUIPE DE TRANSITION

MEMBRES DE L'ÉQUIPE	NOM / N° DE TÉLÉPHONE	COMMENTAIRES
TON NOM		
	Tél. :	
COORDONNATEUR OU COORDONNATRICE DE TRANSITION		
	Tél. :	
MEMBRE DE TA FAMILLE		
	Tél. :	
TRAVAILLEUR SOCIAL		
	Tél. :	
MEMBRE DU PERSONNEL DE L'ÉCOLE		
	Tél. :	
FOURNISSEUR DE SERVICES		
	Tél. :	
MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ		
	Tél. :	
AMI(E)		
	Tél. :	

FICHE 2

Ton profil

Ton profil décrit qui tu es, tes intérêts, tes habiletés, ce que tu aimes et ce que tu n'aimes pas, tes réalisations et tes besoins. Tu peux te servir de cette fiche pour prendre des notes à cet effet. Au tableau 1, décris tes caractéristiques personnelles. Au tableau 2, fais la liste des services et du soutien dont tu as besoin maintenant et qu'il te faudra à l'avenir.

TABLEAU 1 – CARACTÉRISTIQUES ET QUALITÉS

Écris toutes les choses auxquelles tu penses dans les espaces prévus à cette fin dans la colonne de droite. Tu peux créer ton profil toi-même, à ta manière, mais ce serait aussi une bonne idée de poser ces questions à un membre de ta famille afin de voir comment il te perçoit.

QUESTIONS	MES CARACTÉRISTIQUES ET MES QUALITÉS
Quelles sont mes forces?	
Quels sont mes intérêts?	
Quelles sont les choses que j'aime?	

suite page suivante

TABLEAU 1 – Suite

QUESTIONS	MES CARACTÉRISTIQUES ET MES QUALITÉS
<p>Quelles sont les choses que je n'aime pas?</p>	
<p>Comment est-ce que je communique avec les gens (p. ex. : suis-je réservé, bavard ... est-ce que j'utilise un appareil pour communiquer)?</p>	
<p>Quelles sont mes réalisations?</p>	
<p>Est-ce que j'ai des préoccupations particulières (y compris toute question qui n'a pas été mentionnée dans les points précédents)?</p>	
<p>Quelques mots qui décrivent qui je suis (p. ex. : exubérant, positif, capricieux, bon lecteur, timide, drôle, patient, etc.).</p>	

TABLEAU 2 – SERVICES ET SOUTIENS

Dans ce tableau, dresse la liste des services et des mesures de soutien auxquels tu as recours en ce moment et de ceux dont tu auras besoin à l'avenir.

QUESTIONS	SERVICES ET SOUTIENS
Quels sont les services et les soutiens auxquels j'ai recours présentement?	
De quels services et de quelles mesures de soutien supplémentaires aurais-je besoin présentement?	
De quels services et de quelles mesures de soutien vais-je éventuellement avoir besoin quand je vais quitter l'école secondaire?	

suite page suivante

FICHE 3

Le profil de ta famille

Les parents ou les tuteurs peuvent utiliser cette fiche pour repérer les services et les mesures de soutien dont ils sont susceptibles d'avoir besoin lorsque leur fils ou leur fille amorcera sa transition vers l'âge adulte.

SERVICES, SOUTIENS ET ACTIVITÉS

QUESTIONS	SERVICES ET MESURES DE SOUTIEN
Quels services et/ou quelles mesures de soutien mon fils utilise-t-il ou ma fille utilise-t-elle présentement?	
De quels services et de quelles mesures de soutien supplémentaires notre famille a-t-elle besoin présentement?	
De quels services et de quelles mesures de soutien envisageons-nous avoir besoin lorsque mon fils ou ma fille quittera l'école secondaire?	
Quelles activités puis-je proposer à mon fils ou à ma fille pour l'aider à se préparer à la vie adulte?	
Préoccupations particulières (écrivez tout ce qui n'est pas abordé dans les questions ci-dessous).	

FICHE 4

Te fixer des objectifs

Le tableau ci-dessous comporte 11 *catégories d'objectifs* qui t'aideront à formuler les tiens. Dans les catégories qui sont importantes pour toi, écris tes objectifs à court terme (six mois à un an) et tes objectifs à long terme (un à cinq ans). Il sera peut-être utile de travailler avec tes parents ou ton tuteur pour fixer tes objectifs, car ils auront peut-être des idées et des suggestions pour toi.

CATÉGORIE D'OBJECTIFS	MES OBJECTIFS À COURT TERME	MES OBJECTIFS À LONG TERME
SANTÉ (Exemple : Je vais prendre mes médicaments à l'heure indiquée sans que personne ait à me le rappeler.)		
VIE QUOTIDIENNE (Exemple : Je serai capable de planifier et de préparer tous mes repas.)		
LOGEMENT/ DISPOSITIONS POUR L'HÉBERGEMENT (Exemple : Je vais vivre dans mon propre appartement.)		

suite page suivante

CATÉGORIE D'OBJECTIFS	MES OBJECTIFS À COURT TERME	MES OBJECTIFS À LONG TERME
<p>FINANCES/ARGENT</p> <p>(Exemple : Je vais déposer mon allocation et tout autre argent que je gagne dans un compte en banque à l'aide du guichet automatique.)</p>		
<p>AMITIÉS/VIE SOCIALE</p> <p>(Exemple : Je vais rencontrer mes amis pour des activités sociales une fois par semaine.)</p>		
<p>TRANSPORT</p> <p>(Exemple : Je vais prendre l'autobus du réseau de transport en commun pour aller à l'école.)</p>		
<p>ÉDUCATION/ FORMATION POSTSECONDAIRE</p> <p>(Exemple : Je vais aller au collège pour devenir _____.)</p>		

suite page suivante

CATÉGORIE D'OBJECTIFS	MES OBJECTIFS À COURT TERME	MES OBJECTIFS À LONG TERME
<p>EMPLOI</p> <p>(Exemple : Je vais occuper un emploi et travailler comme _____.)</p>		
<p>LOISIRS</p> <p>(Exemple : Je vais m'inscrire à un cours d'art.)</p>		
<p>PARTICIPATION À LA VIE COMMUNAUTAIRE</p> <p>(Exemple : Je vais faire du bénévolat à la S.P.C.A.)</p>		
<p>QUESTIONS JURIDIQUES/DROITS</p> <p>(Exemple : Je vais apprendre à défendre moi-même mes droits.)</p>		

FICHE 5

Tes progrès

Tu peux utiliser cette fiche pour faire le suivi des progrès de ton plan de transition en précisant les tâches à effectuer pour atteindre chacun de tes objectifs.

Écris tout d'abord tes objectifs dans les espaces prévus dans chacun des trois tableaux qui suivent (en haut de la page). Fais ensuite la liste des tâches requises pour atteindre chaque objectif dans la colonne des tâches. Ton équipe peut confier chaque tâche à l'un de ses membres et fixer une date à laquelle le tout devra être terminé. Écris le nom de la personne responsable de chaque tâche et la date à laquelle elle doit être effectuée. Ensuite, dans la colonne « état », inscris le commentaire suivant pertinent concernant chaque tâche : « *pas commencée* », « *en cours* » ou « *accomplie* ».

Objectif n° 1 : _____

TÂCHES	MEMBRE D'ÉQUIPE RESPONSABLE	DATE PRÉVUE	ÉTAT (PAS COMMENCÉE, EN COURS, ACCOMPLIE)

suite page suivante

Objectif n° 2 : _____

TÂCHES	MEMBRE D'ÉQUIPE RESPONSABLE	DATE PRÉVUE	ÉTAT (PAS COMMENCÉE, EN COURS, ACCOMPLIE)

Objectif n° 3 : _____

TÂCHES	MEMBRE D'ÉQUIPE RESPONSABLE	DATE PRÉVUE	ÉTAT (PAS COMMENCÉE, EN COURS, ACCOMPLIE)

FICHE 6

Ton aide-mémoire

Cet aide-mémoire regroupe certaines tâches qui ne font peut-être pas partie de ton plan de transition personnel, mais qui pourront faciliter ta transition vers l'âge adulte. Consulte cette liste et choisis les tâches qui conviennent dans ton cas. Puis, avec ta famille et le coordonnateur de transition, effectue le suivi de tes progrès en cochant chaque tâche au fur et à mesure qu'elle est accomplie.

AIDE-MÉMOIRE DES TÂCHES	COCHER (TÂCHES ACCOMPLIES)
À 14 ET 15 ANS : PLANIFICATION ET PRÉPARATION	
Développe une vision de ta vie après l'école secondaire.	
Tisse des liens avec d'autres personnes qui ont récemment vécu une planification de transition.	
Informe-toi et rassemble de l'information sur la formation d'équipes et les ressources de ta communauté.	
Effectue une demande de numéro d'assurance sociale.	
Assure-toi d'obtenir un extrait de naissance et/ou une preuve de citoyenneté.	
Inscris-toi à un cours de planification de 10 ^e année pour en savoir plus sur la planification des transitions liées aux études et au travail, sur la planification financière et sur les habiletés de prise de décisions en matière de santé, ainsi que sur d'autres aspects de ta vie.	

suite page suivante

AIDE-MÉMOIRE DES TÂCHES	COCHER (TÂCHES ACCOMPLIES)
À 16 ANS : PARTICIPATION À TA SÉANCE DE PLANIFICATION	
Commence à planifier ta transition à l'aide du <i>Carnet de bord de ta transition</i> et participe à la mise en place de ton plan d'apprentissage personnalisé (PAP).	
Envisage de tenir une séance de planification avec ta famille en marge du processus relatif au PAP (si tu l'entreprends) et invite les personnes importantes dont tu as fait la liste à la Fiche 1, Former ton équipe de transition , aux pages 20 et 21.	
À 17 ANS : ACCÈS AUX PROGRAMMES ET AUX SERVICES DISPONIBLES	
Éclaircis les choix dont tu disposes au collège, les possibilités de formation et les préalables requis pour d'autres choix en matière d'éducation postsecondaire afin de voir si tu y es admissible.	
Recherche les programmes et les services communautaires de ta région.	
Si tu n'as pas reçu d'évaluation cognitive, demande à ton équipe scolaire de faire une recommandation d'évaluation psychopédagogique à ton égard. Tu peux aussi avoir recours à une évaluation privée, qu'il te faudra payer. Pour obtenir une liste de psychologues, communique avec la <i>Learning Disabilities Association of BC</i> au (604) 873-8139 ou visite leur site Web au www.ldav.ca/ .	
Si nécessaire, remplis une demande de prestations pour personne handicapée du <i>Ministry of Employment and Income Assistance</i> (ministère de l'Emploi et de l'Aide au Revenu) du <i>Ministry of Human Resources</i> (MHR) (ministère des Ressources humaines). Pour en savoir plus sur l'aide au revenu pour les personnes handicapées, consulte le répertoire de ressources à la fin de cette brochure, à la page 56.	
Organise une visite des organismes de ta communauté qui offrent des programmes de jour, des emplois supervisés ou des possibilités de bénévolat susceptibles de t'intéresser.	

suite page suivante

AIDE-MÉMOIRE DES TÂCHES	COCHER (TÂCHES ACCOMPLIES)
Si tu reçois présentement de l'aide par le biais du programme <i>Community Living Services</i> du <i>Ministry of Children and Family Development</i> (ministère des Enfants et du Développement de la Famille), demande à un travailleur social du programme CLS de transmettre ton dossier au bureau des <i>Community Living Services</i> ¹ pour adultes le plus près de chez toi.	
Ouvre un compte en banque, si tu ne l'as pas encore fait.	
Effectue une demande afin d'obtenir une carte d'identité de la Colombie-Britannique (<i>B.C. I.D. card</i>).	
À 18 ANS : MISE EN ŒUVRE DE TON PLAN!	
Décide, avec ta famille, si tu vas poursuivre ou non tes études pendant une année supplémentaire.	
Si tu es admissible au programme <i>Community Living Services</i> pour adultes du <i>Ministry of Children and Family Development</i> (ministère des Enfants et du Développement de la Famille) : <ul style="list-style-type: none"> • prévois une rencontre avec un travailleur social de ce programme; • demande de l'aide pour bâtir ton plan de transition, si nécessaire. 	
Commence à tisser des liens solides avec les gens de ta communauté en faisant du bénévolat et en explorant quelles sont les possibilités dans les domaines récréatif, social et culturel..	
Prépare un portfolio de tes réalisations et de ton expérience en matière de travail et de bénévolat, tel qu'un portfolio de fin d'études.	
Essaie de voir si le gouvernement peut te fournir de l'aide pour tes besoins en matière de transport en communiquant avec le <i>Ministry of Employment and Income Assistance</i> (ministère de l'Emploi et de l'Aide au Revenu) le <i>Ministry of Human Resources</i> (ministère des Ressources humaines). (Appelle <i>Enquiry B.C.</i> , dont les coordonnées apparaissent dans le répertoire de ressources, à la page 48).	

¹ Au moment de l'impression de ce guide, le transfert d'autorisation relative à la prestation des programmes *Community Living Services* était en cours; un nouvel organisme, *Community Living British Columbia* (CLBC), sera dorénavant chargé d'assurer ces services. En conséquence, le titre et le rôle du travailleur social du CLS pourraient avoir changé. Consultez le site Internet du *Ministry of Children and Family Development*, au www.gov.bc.ca/mcf, pour de l'information à jour concernant ce transfert de services.

suite page suivante

AIDE-MÉMOIRE DES TÂCHES	COCHER (TÂCHES ACCOMPLIES)
<p>Si tu y es admissible, effectue une demande pour t'inscrire au programme <i>Home and Community Care</i> (soutien à domicile pour les soins personnels, la préparation des repas et pour les services de répit), et ce, trois mois avant ton 19^e anniversaire. Pour plus d'information sur les programmes <i>Home and Community Care</i> et <i>Choices in Supports for Independent Living</i> (qui fournissent des fonds pour payer des services de soutien à domicile) consulte le répertoire de ressources à la page 62.</p>	
<p>Demande à ta famille et/ou à ton coordonnateur de transition de t'aider à bien comprendre la planification de la tutelle pour adultes, ainsi que la planification testamentaire et successorale.</p>	
<p>Pour les jeunes qui ne participeront pas activement à leurs soins de santé et à d'autres décisions concernant leur vie ou qui ne prendront pas de décision en la matière, songe à préparer une entente de représentation qui entrera en vigueur lorsque le jeune atteindra l'âge de 19 ans.</p>	
<p>À 19 ANS ET PLUS : PLANIFICATION CONTINUE</p>	
<p>Continue d'élaborer ton plan à l'aide des outils MAPS et PATH. Tu peux consulter la page 9 ou te rendre au www.inclusion.com pour te renseigner davantage sur ces outils.</p>	
<p>Travaille avec ta famille à la préparation d'un plan financier à long terme qui t'aidera dans ta transition vers l'âge adulte.</p>	
<p>Continue de bâtir un réseau social solide (avec l'aide de ta famille, si nécessaire) qui t'aidera à continuer d'exercer les activités qui t'intéressent (passe-temps, loisirs, activités spirituelles et culturelles, par exemple).</p>	
<p>Apprends à être un bon défenseur de tes droits. Communique avec l'un des organismes de défense des droits dont les noms apparaissent dans le répertoire des ressources, aux pages 49 à 51.</p>	

EXEMPLES DE PLANS DE TRANSITION

Dans les pages suivantes, tu trouveras deux exemples de plans de transition et un gabarit qui te permettra de préparer ton propre plan. Tu peux utiliser les exemples comme guides pour créer ton plan et tu peux modifier le gabarit proposé pour l'adapter à tes besoins.

EXEMPLE DE PLAN DE TRANSITION N° 1

ALEX

Date : 17 décembre 2004
Nom : Alex
Date de naissance : 5 juin 1987
École : École secondaire Haliburton

Profil

Élève de 17 ans, Alex est atteint de troubles du spectre autistique (TSA) et il souffre d'une légère déficience intellectuelle. Aîné d'une famille de trois enfants, il vit avec sa mère, qui est chef de famille monoparentale. Alex prend des médicaments pour contrôler son anxiété.

Alex obtiendra son diplôme de fin d'études lorsqu'il terminera sa dernière année d'études, à l'âge de 19 ans. Il suit un programme pour la transition de l'école au travail, qui s'adresse aux jeunes de 16 à 19 ans.

Alex reçoit des fonds pour l'autisme du *Ministry of Children and Family Development* (ministère des Enfants et du Développement de la Famille). Il utilise présentement cet argent pour payer ses frais de participation à des programmes récréatifs et sociaux dans sa communauté. Ces fonds ne lui seront plus disponibles lorsqu'il aura atteint l'âge de 19 ans.

Ses forces

Alex possède de bonnes habiletés informatiques et en classement. Il jouit d'un grand souci du détail et est très doux avec les animaux.

Membres de son équipe

Alex	Élève
Judy	Mère d'Alex
Charles	Coordonnateur de transition et éducateur spécialisé, programme pour la transition de l'école au travail
George	Adjoint au programme pour la transition de l'école au travail
Michael	Travailleur de soutien du programme parascolaire (la famille utilise les fonds pour l'autisme à cet effet)
Mary	Travailleuse sociale du programme <i>Community Living Services</i> (CLS)

La vision d'Alex

Alex et sa famille aimeraient qu'il occupe un emploi supervisé dans le voisinage. Dans l'immédiat, sa famille prévoit qu'il restera à la maison, mais il pourrait éventuellement vivre avec un autre jeune adulte ayant des besoins particuliers dans un logement avec services d'aide à l'autonomie.

PARTIE 1 : LE PLAN D'EMPLOI D'ALEX

Objectif d'emploi

À court terme : Alex occupera divers emplois supervisés au cours des deux prochaines années.

À long terme : Alex occupera un emploi à temps plein, sous supervision.

NOTE : Au moment de l'impression de ce guide, le transfert d'autorisation relative à la prestation des programmes *Community Living Services* était en cours; un nouvel organisme, *Community Living British Columbia* (CLBC), sera dorénavant chargé d'assurer ces services. En conséquence, le titre et le rôle du travailleur social du CLS pourraient avoir changé. Consultez le site Internet du *Ministry of Children and Family Development*, au (www.gov.bc.ca/mcf), pour de l'information à jour concernant ce transfert de services.

Compétences et habiletés

Présentement, Alex s'intéresse à l'utilisation de logiciels. Il aime aussi compter de l'argent, utiliser des machines distributrices, mettre en ordre divers objets (classement, distribution), de même que toiletter et promener de petits chiens. Il participe à certains programmes de dynamique de la vie à son école (alphabétisation et notions de calcul de base, programmes récréatifs et de loisirs). Au cours du semestre, Alex a aussi travaillé à la Société de prévention de la cruauté aux animaux (S.P.C.A.) et à l'épicerie de son quartier, où il plaçait la marchandise sur les étagères.

Tâches à accomplir pour atteindre l'objectif d'emploi d'Alex

1. Alex continuera de participer au programme de transition de l'école au travail au cours des deux dernières années de ses études secondaires.
Jusqu'en juin 2007.
2. Alex explorera d'autres possibilités d'emploi en tenant compte de ses forces et de ses intérêts.
D'ici janvier 2005.
3. Alex choisira son lieu de travail préféré pour commencer éventuellement à occuper un emploi supervisé.
D'ici janvier 2007.
4. La travailleuse sociale du programme CLS aidera Alex et sa mère à trouver les programmes et services aux adultes disponibles par l'intermédiaire du *Ministry of Employment and Income Assistance* (ministère de l'Emploi et de l'Aide au Revenu) du *Ministry of Human Resources* (ministère des Ressources humaines), y compris le soutien financier, le transport, la planification de l'emploi et le soutien.
D'ici décembre 2006.

Personne(s) responsable(s) de la mise en œuvre

Le coordonnateur de la transition et l'éducateur spécialisé du programme de transition de l'école au travail.

PARTIE 2 : LE PLAN DE VIE AUTONOME D'ALEX

Objectif d'autonomie

À court terme : Alex continuera de vivre avec sa mère jusqu'à ce que sa transition vers un emploi supervisé soit terminée et réussie.

À long terme : Alex vivra avec un colocataire dans une coopérative d'habitation avec services d'aide à l'autonomie.

Compétences et habiletés

Alex a besoin d'aide pour certaines activités quotidiennes et on doit lui rappeler de prendre ses médicaments.

Tâches à accomplir pour atteindre l'objectif d'autonomie de vie d'Alex

1. Alex et sa mère vont utiliser une partie des fonds pour l'autisme pour embaucher un professionnel spécialisé dans les capacités d'autonomie (un ergothérapeute, par exemple) en vue d'apprendre à Alex comment assurer ses soins personnels, gérer ses médicaments et acquérir les compétences nécessaires pour maintenir la sécurité à la maison.
D'ici février 2006.
2. La travailleuse sociale du programme CLS, Alex et sa mère vont se rencontrer en vue d'explorer diverses options et les possibilités de services et de programmes destinés aux adultes.
D'ici janvier 2005.
3. La travailleuse sociale du programme CLS, Alex et sa mère vont discuter des éventuels programmes et services pour adultes disponibles par le biais des autorités sanitaires locales, y compris les services de soutien à domicile et les services communautaires.
D'ici mars 2007, trois mois avant le 19^e anniversaire d'Alex.

4. Alex et sa mère vont faire une demande pour obtenir un appartement dans *une coopérative de logement*.
D'ici décembre 2007.

Personne(s) responsable(s) de la mise en œuvre

Le coordonnateur de transition et la travailleuse sociale du programme CLS.

Note : Le plan de transition d'Alex pourrait aussi inclure des objectifs liés à la formation professionnelle, à ses besoins financiers, au transport, à ses relations sociales, ainsi de suite.

EXEMPLE DE PLAN DE TRANSITION N° 2

Date : janvier 2005
Nom : Sandeep
Année d'études : 11^e année
Âge : 16 ans

Profil

Sandeep a 16 ans et est élève du secondaire. Elle souffre de paralysie cérébrale. Une évaluation cognitive réalisée en neuvième année a permis de constater que Sandeep possède des habiletés intellectuelles moyennes et éprouve des difficultés d'apprentissage. Une telle évaluation est requise par le *Ministry of Education* (ministère de l'Éducation) pour les élèves nécessitant des services éducatifs adaptés. Sandeep a besoin d'enseignement adapté dans toutes les matières et se sert d'un appareil de communication vocale et d'un ordinateur portable équipé du logiciel Co:Writer. Pour se déplacer, elle utilise un fauteuil roulant motorisé.

Forces

Parmi ses forces, Sandeep apprend très vite et est aussi excellente communicatrice.

Membres de son équipe

Sandeep	Élève
Ranjit	Mère
Paul	Coordonnateur de transition et éducateur spécialisé

SANDEEP

La vision de Sandeep

Sandeep s'intéresse au journalisme et à l'écriture pour des périodiques et pour ses magazines préférés. Elle aimerait étudier en journalisme à l'université, mais est préoccupée par le fait que ses résultats scolaires ne sont pas suffisants pour lui permettre d'y être admise. En conséquence, elle fera une demande d'admission au collège communautaire, où elle accomplira une année d'études en anglais et en rédaction avant de faire la transition vers l'université.

Programme scolaire actuel

Sandeep étudie actuellement en vue d'obtenir son diplôme de fin d'études secondaires Dogwood, mais elle doit suivre des cours à un rythme réduit en raison de sa grande fatigue. Elle demeurera à l'école jusqu'à un an après ses 18 ans pour obtenir tous les crédits de cours requis.



PLAN DE SANDEEP POUR LE POSTSECONDAIRE

Objectifs postsecondaires

À court terme : Sandeep terminera ses études secondaires avec succès.

À long terme : Sandeep ira au collège communautaire et terminera avec succès les cours d'anglais et de rédaction de première année.

Tâches à accomplir pour atteindre les objectifs postsecondaires de Sandeep

1. Sandeep acquerra de l'expérience en journalisme et rédaction en effectuant du travail bénévole au journal de l'école au cours de ses deux dernières années au secondaire.
2. Son coordonnateur de transition (Paul) communiquera avec *Special Education Technology BC* concernant la transition vers les services pour adultes en matière de soutien à l'équipement informatique et de communication.
D'ici septembre 2007.
3. Sandeep et ses parents communiqueront avec le *Ministry of Employment and Income Assistance* (ministère de l'Emploi et de l'Aide au Revenu) le *Ministry of Human Resources* (ministère des Ressources humaines) afin de se renseigner sur les programmes et services destinés aux personnes handicapées (p. ex. :transport, planification d'emploi).
D'ici septembre 2007.
4. Sandeep effectuera une demande d'admission au collège.
D'ici mars 2008.

Note : Sandeep pourra faire une demande d'admission à l'université après avoir terminé ses cours au collège communautaire. Son plan pourrait aussi comprendre des objectifs en matière de logement et d'autonomie de vie.

GABARIT DE PLAN DE TRANSITION

Date : _____

Nom : _____

Date de naissance : _____

École : _____

Profil

Forces

Membres de l'équipe

Vision de l'élève

Objectif

À court terme _____

À long terme _____

Compétences et habiletés

Tâches à accomplir pour atteindre les objectifs de l'élève (qui, quoi et quand)

1. _____

2. _____

3. _____

RÉPERTOIRE DE RESSOURCES



ENQUIRY B.C.

Lorsque tu communiqueras avec eux, plusieurs services gouvernementaux répertoriés dans les pages qui suivent te renverront à Enquiry B.C., un service de renseignements téléphoniques offert par le gouvernement de la Colombie-Britannique.

Enquiry B.C. est en mesure de t’offrir :

- Des renseignements de base relatifs au gouvernement provincial
- De l’aide pour trouver le ministère, le programme ou la personne à qui tu devrais t’adresser
- Les numéros de téléphone et de télécopieur et les adresses de divers programmes gouvernementaux ou d’employés du gouvernement
- De l’aide pour déterminer le palier de gouvernement responsable de certains programmes et services
- Le renvoi sans frais pour les personnes qui souhaitent recevoir de l’information du gouvernement provincial ou aborder des questions dans le cadre des services offerts par le gouvernement

ENQUIRY B.C.	
EMPLACEMENT	POUR LES JOINDRE
In Victoria	(250) 387-6121
Vallée du bas Fraser	(604) 660-2421
Dans le reste de la province	1 (800) 663-7867
Ailleurs qu’en C.- B.	(604) 660-2421
ATS	1 (800) 661-8773
Courriel	enquirybc@gems3.gov.bc.ca

Défense des droits

Adult Learning Development Association

Cette association pour les adultes aux prises avec des troubles d'apprentissage aide les adultes de tout le Canada et d'autres pays en leur transmettant de l'information sur les services aux personnes ayant des difficultés d'apprentissage dans leur région. Elle fournit aussi directement divers programmes et services.

Tél. (Vancouver) : (604) 683-5554
Courriel : enquiry@alda-bc.org
Internet : www.alda-bc.org/

BC Association for Community Living

Fournit des services de défense des droits, de renvois en consultation, des ateliers et du soutien aux parents.

Tél. : (604) 875-1119
Courriel : info@bcacl.org
Internet : www.bcacl.org

BC Coalition of People with Disabilities

Cette coalition pour les personnes handicapées fournit des services de défense des droits, de sensibilisation du public, de recherche et de renvois en consultation. Les fiches d'aide de la coalition fournissent des renseignements sur les demandes de prestations pour personnes handicapées et d'autres prestations.

Tél. : (604) 875-0188
ATS : (604) 875-8835
Courriel : feedback@bccpd.bc.ca
Internet : www.bccpd.bc.ca

**Child and Youth Office of British Columbia
(Bureau de l'enfance et de la jeunesse de la Colombie-Britannique)**

Cet organisme vient en aide aux enfants, aux jeunes, aux familles, aux communautés et au gouvernement pour améliorer les services.

Tél. (Victoria) : (250) 356-0831
Tél. (sans frais) : 1 800 476-3933
Courriel : cyo@gems5.gov.bc.ca
Internet : www.bcacl.org

Family Support Institute

Offre de l'information, des services de renvois en consultation, des formations et du réseautage de parents à l'échelle provinciale.

Tél. : (604) 875-1119
Courriel : fsi@bcacl.org
Internet : <http://www.gov.bc.ca/cyo/>

Bureau de l'Ombudsman

Reçoit les demandes de renseignements et les plaintes concernant les pratiques et les services dispensés par les organismes publics et peut aussi enquêter afin de savoir si les organismes publics se montrent équitables envers les personnes qu'ils servent.

Tél. (Victoria) : (250) 387-5855
Tél. (ailleurs en C.-B.) : 1 800 567-3247
Internet : www.ombudsman.bc.ca

Philia – Un dialogue sur la citoyenneté

Le projet Philia milite pour la pleine inclusion de tous les citoyens canadiens.

Internet : www.philia.ca/default_english.htm

Planned Lifetime Advocacy Network (PLAN)

Cet organisme fournit des services de défense des droits et de l'information sur la planification en matière de logement, de réseaux de soutien, de testaments et de fiducies, de même que de l'information sur la planification financière et la planification successorale.

Tél. : (604) 439-9566
Courriel : inquiries@plan.ca
Internet : www.plan.ca

Public Guardian and Trustee of British Columbia (Tuteur et curateur public de la Colombie-Britannique)

Protège les droits reconnus par la loi et les intérêts financiers des enfants et des adultes vulnérables.

Tél. : (604) 660-4444
Tél. (sans frais) : 1 800 663-7867
Courriel : mail@trustee.bc.ca
Internet : www.trustee.bc.ca

Advocate for Service Quality (Défenseur de la qualité du service)

Aide à la résolution de préoccupations et de plaintes relatives aux services dispensés aux adultes ayant des troubles du développement. Fournit aussi des renseignements, des services de consultation et des services-conseils à ces personnes.

Tél. : (604) 775-1238
Tél. (sans frais) : 1 800 663-7867
Internet : [www.mcf.gov.bc.ca/getting_help/advocate_service_ quality.htm](http://www.mcf.gov.bc.ca/getting_help/advocate_service_quality.htm)

Éducation

Adult Special Education (ASE)

Ces services d'éducation spécialisée pour adultes aident les étudiants dans leur transition du secondaire vers les études postsecondaires. ASE offre aussi des services de soutien pour les aider dans leurs études et pour leur permettre d'obtenir les équipements adaptés et les ressources dont ils ont besoin. Le *Resource Directory of Programs and Services for Students with Disabilities in Public Post-Secondary Institutions* (répertoire de ressources des programmes et services à l'intention des étudiants ayant une invalidité inscrits dans les établissements d'enseignement postsecondaire publics) fournit des renseignements concis aux éventuels étudiants et à leurs conseillers, à leur famille et aux services d'aiguillage vers les programmes et services aux étudiants ayant une invalidité, inscrits dans les établissements postsecondaires publics.

Tél. : (250) 387-6174

Télec. : (250) 356-885

Courriel : PIDP@gems9.gov.bc.ca

Internet : www.aved.gov.bc.ca/adultspecaled/welcome.htm

Subvention canadienne pour études à l'intention des étudiants ayant une invalidité permanente (*Canada Study Grant for Students with Permanent Disabilities, CSG-PD*)

L'accès à des services spécialisés ou à de l'équipement adapté pour pallier les obstacles à l'éducation associés à une invalidité est offert par le biais de ce programme. Pour avoir accès à une subvention, les étudiants doivent fournir une évaluation diagnostique valide et actualisée de leur difficulté d'apprentissage. Le gouvernement fédéral remboursera aux étudiants admissibles 75 pour cent des coûts de l'évaluation diagnostique de leur difficulté d'apprentissage. Ces évaluations doivent avoir été effectuées au plus tard six mois avant le mois d'août de l'année de prêt afin d'éviter les délais dans le traitement des prêts ou des bourses.

Pour plus de renseignements sur cette subvention et sur les évaluations de difficulté d'apprentissage, communique avec le *Ministry of Advanced Education* (ministère de l'Enseignement postsecondaire), dont les coordonnées apparaissent en page suivante ou rendez-vous au www.aved.gov.bc.ca/studentservices/student/sp/dis/csg_pd.htm.

Étudiants à temps partiel

Il existe une subvention canadienne pour études et un prêt d'études à temps partiel à l'intention des personnes qui étudient à temps partiel (et qui suivent des cours postsecondaires constituant entre 20 et 59 pour cent d'une charge de cours à temps plein). Il existe aussi une subvention canadienne pour études à l'intention des étudiants ayant des personnes à charge (*Canada Study Grant for Students with Dependents*). Pour plus de renseignements et pour obtenir un formulaire de demande, communique avec le *Ministry of Advanced Education* (ministère de l'Enseignement postsecondaire), dont les coordonnées apparaissent ci-dessous, à la rubrique *Youth Education Assistance Fund*.

Youth Education Assistance Fund (YEAF) (Fonds d'aide à l'éducation des jeunes)

Ce fonds peut fournir des bourses aux étudiants qui étaient auparavant à la charge du gouvernement. Pour en savoir plus, communique avec le *Ministry of Advanced Education* (ministère de l'Enseignement postsecondaire), dont les coordonnées apparaissent ci-dessous, ou visite le www.aved.gov.bc.ca/student/services/student/yeaf/welcome.htm

Pour de l'information sur les subventions, les prêts et les services postsecondaires, communique avec le *Ministry of Advanced Education* (ministère de l'Enseignement postsecondaire) :

Tél. (Victoria) : (250) 387-6100

Tél. (vallée du bas Fraser) : (604) 660-2610

Tél. (sans frais) : 1 800 561-1818

ATS : (250) 952-6832

Internet : [www.aved.gov.bc.ca/student/](http://www.aved.gov.bc.ca/student/services/student/)

Assistive Technology – B.C.

Par le biais de programmes financés par le *Ministry of Advanced Education* (ministère de l'Enseignement postsecondaire) et par le *Ministry of Employment and Income Assistance* (ministère de l'Emploi et de l'Aide au Revenu) le *Ministry of Human Resources* (ministère des Ressources humaines), les adultes ayant une invalidité peuvent être admissibles à des services de soutien technologiques, notamment l'évaluation technologique, la consultation, l'accès à des technologies d'assistance, de la formation pour leur utilisation, le diagnostic de pannes et les réparations.

Tél. : (604) 264-8295

ATS : (604) 263-2267

Internet : www.aspbc.org/

Troubles d'apprentissage – Association canadienne (TAAC)

Pour de l'information sur le dépistage, communique avec Troubles d'apprentissage – Association canadienne :

Tél. : (613) 238-5721

Internet : www.ldac-taac.ca/

Tu peux aussi communiquer avec la Learning Disabilities Association of BC :

Tél. : (604) 873-8139

Internet : www.ldav.ca

Emploi

Conseil pour le développement des ressources humaines autochtones du Canada

Ce conseil travaille à faciliter l'accès des Autochtones à l'emploi et assure le fonctionnement du principal système d'emploi autochtone au Canada. Le réseau *Aboriginal Inclusion Network* (www.inclusionnetwork.ca/) permet de mettre directement en contact des employeurs et des éducateurs et une banque de compétences autochtone composée de plus de 300 centres d'emploi autochtones.

Programme d'emploi pour les personnes ayant une invalidité

Le *Ministry of Human Resources* (ministère des Ressources humaines) offre des services et du soutien professionnels aux personnes ayant une invalidité. Communique avec le centre d'aide et d'emploi du *Ministry of Human Resources Employment* le plus près de chez toi, dont tu trouveras les coordonnées dans les pages bleues de l'annuaire téléphonique Telus, ou appelle Enquiry B.C. aux numéros suivants :

Tél. (Victoria) : (250) 387-6121

Tél. (vallée du bas Fraser) : (604) 660-2421

Tél. (sans frais) : 1 (800) 663-7867

ATS : 1 (800) 661-8773

Internet : www.mhr.gov.bc.ca

Aide financière

Aide au revenu pour les personnes handicapées

De l'aide financière est offerte aux personnes de 18 ans et plus qui sont admissibles à des prestations provinciales *BC Benefits* (aide au revenu), qui souffrent d'une déficience physique ou mentale depuis au moins deux ans et qui ont besoin d'aide pour les activités de leur vie quotidienne. Ces services sont dispensés par l'intermédiaire des centres locaux d'aide et de soutien des *Ministry of Human Resources Employment and Assistance Centres*. Communique avec le centre le plus près de chez toi, dont les coordonnées apparaissent dans les pages bleues de l'annuaire téléphonique Telus, ou appelle Enquiry B.C., dont les coordonnées sont à la page 48. Tu peux aussi téléphoner au 1 800 337-3531 pour obtenir plus de renseignements.

Crédits d'impôt et prestations pour personnes handicapées

Il s'agit de crédits d'impôt non remboursables qui réduisent le montant d'impôt que peut avoir à déboursé une personne présentant une invalidité ou les gens qui s'occupent de cette personne.

Tél. (sans frais) : 1 800 959-8281

Internet : www.cra-arc.gc.ca/tax/individuals/segments/disabilities/menu-e.html

Ristourne de taxe sur le carburant

Tu dois effectuer une demande par l'intermédiaire de la *Consumer Taxation Branch* (direction sur les taxes à la consommation).

Tél. (vallée du bas Fraser) : (604) 660-4524

Tél. (sans frais) : 1 877 388-4440

Internet : www.rev.gov.bc.ca/ctb/

Subvention aux propriétaires

Communique avec ta municipalité ou ton hôtel de ville pour les détails.

Financement et soutien

ACT BC

Autism Community Training British Columbia offre de l'information, de la formation et des services de soutien essentiels aux parents de la Colombie-Britannique qui ont des enfants atteints de troubles du spectre autistique.

Tél. : (604) 205-5467
Tél. (sans frais) : 1 866 939-5188
Courriel : actbc@shaw.ca
Internet : www.actbc.ca

Autism Society of British Columbia

Cet organisme fait la promotion de l'inclusion et de l'acceptation des personnes autistes au sein de leur communauté et offre aussi du soutien aux personnes atteintes de troubles du spectre autistique et à leur famille.

Tél. (vallée du bas Fraser) : (604) 434-0880
Tél. (sans frais) : 1 888 437-0880
Internet : www.autismbc.ca/

BC Paraplegic Association (Association des paraplégiques de la C.-B.)

Cette association contribue à une meilleure qualité de vie pour les personnes souffrant de traumatismes médullaires et d'autres déficiences physiques. Elle travaille à garantir l'accès à des fournitures et équipements médicaux et aux services suivants : traitements, entraînement physique, counseling, placement-emploi, logement, éducation, formation professionnelle, sports et activités de loisirs.

Tél. (vallée du bas Fraser) : (604) 324-3611
Tél. (sans frais) : 1 877 324-3611
Internet : www.canparaplegic.org/bc

L'Institut national canadien pour les aveugles (section C.-B. et Yukon)

L'INCA offre des services et du soutien aux personnes aveugles ou ayant une déficience visuelle. Les services offerts comprennent des conseils et des renvois en consultation, des services de réhabilitation, d'orientation et de formation à la mobilité, d'amélioration de la vision et des appareils techniques.

Tél. : (604) 431-2020

Internet : www.cnib.ca/divisions/bc-yukon/

Cerebral Palsy Association of BC (Association de la paralysie cérébrale de la C.-B.)

Cette association offre du soutien aux personnes et aux familles touchées par la paralysie cérébrale et fournit de l'information sur des questions telles que l'éducation spécialisée, le Botox, la thérapie par caisson hyperbare, la défense des droits, les ententes de fiducie, le financement d'équipement et les bourses. Le programme *Bridges to the Future* soutient les jeunes ayant une déficience physique en les aidant dans leur transition vers l'âge adulte.

Tél. (vallée du bas Fraser) : (604) 515-9455

Tél. (sans frais) : 1 800 663-0004

Internet : www.bccerebralpalsy.com

Community Living Restructuring Fund

Ce fonds offre une subvention aux adultes ayant des troubles du développement et à leur famille ainsi qu'aux familles d'enfants ayant des besoins particuliers qui sont admissibles aux services d'initiation à la vie en société offerts par *Community Living Services* en Colombie-Britannique et aux fournisseurs de services. Il s'agit d'une subvention unique accordée pendant le transfert d'autorisation relative à la prestation des services, qui seront dorénavant assurés par un nouvel organisme – *Community Living British Columbia*. Cette subvention couvre les frais exceptionnels liés à la rénovation d'une maison, au déménagement pour s'installer dans un autre hébergement au sein de la communauté, l'achat d'équipements adaptés, la formation et l'aide en vue de la transition vers un modèle de financement personnalisé.

Tél. (vallée du bas Fraser) : (604) 433-7654

Tél. (sans frais) : 1 877 433-7654

Courriel : committee@clrestructuringfund.ca

Internet : www.clrestructuringfund.ca

Deaf Access Office

Ce bureau aide les personnes sourdes et malentendantes à avoir accès aux services gouvernementaux et agit aussi comme centre de renvoi en consultation vers les ressources et services appropriés pour ces personnes et les familles de personnes sourdes. Il coordonne aussi les initiatives en éducation pour les bureaux gouvernementaux et les fournisseurs de services dans le but de mieux répondre aux besoins particuliers de la clientèle des personnes sourdes.

Pour plus d'information, communique avec la personne responsable des relations avec la communauté :

Tél. (vallée du bas Fraser) : (604) 775-1364

Tél. (sans frais) : 1 800 667-4770

ATS : (604) 660-0508

Courriel : psdhh@gems1.gov.bc.ca

Federation of British Columbia Youth in Care Network

Des groupes locaux dirigés par les jeunes qui sont à la charge du gouvernement, ou qui l'étaient auparavant, offrent aux jeunes du soutien, de l'amitié, un programme d'auto-assistance et de l'information. La Fédération assure également la représentation de ces jeunes quand il est question de soins.

Tél. (Vancouver) : (604) 527-7762

Tél. (sans frais) : 1 800 565-8055

Courriel : info@fbcyicn.ca

Internet : www.fbcyicn.ca/

Association canadienne de la dystrophie musculaire (ACDM)

L'ACDM soutient des personnes aux prises avec une ou l'autre des 40 maladies neuromusculaires et offre un service de défense des droits ainsi que des fonds pour la recherche.

Tél. (sans frais) : 1 866 687-2538 (1 866 MUSCLE-8)

Internet : www.mdac.ca

NORD – National Organization for Rare Disorders

La *National Organization for Rare Disorders* (NORD) est une fédération unique d'organismes bénévoles du domaine de la santé engagés à aider les personnes souffrant de maladies rares « orphelines » et aidant les organismes qui les desservent. La NORD travaille à l'identification, au traitement et à la guérison de maladies rares par le biais de programmes d'éducation, de défense des droits, de recherche et de divers services.

Tél. : (203) 744-0100

Tél. (sans frais) : 1 800 999-6673 (boîte vocale seulement)

Internet : www.rarediseases.org/

Spina Bifida and Hydrocephalus Association of BC

Cette association soutient les personnes atteintes de spina-bifida ou d'hydrocéphalie et offre de l'aide pour l'équipement, le transport et le soutien aux familles. Elle fournit aussi des ressources documentaires, des trousseaux d'information et décerne des prix pour l'aide à l'éducation.

Tél. : (604) 878-7000

Internet : www.sbhabc.org

Tetra Society of North America

Cette société recrute des ingénieurs et des techniciens bénévoles spécialisés pour la création d'appareils fonctionnels à l'usage des personnes handicapées. Ces bénévoles travaillent avec les personnes concernées dans le but de créer des appareils d'aide ou de modifier leur environnement de vie afin qu'un enfant, un jeune ou un adulte ayant une déficience puisse devenir plus indépendant.

Tél. : (604) 688-6864

Tél. (sans frais) : 1 877 688-8762

Courriel : info@tetrasociety.org

Internet : www.tetrasociety.org/our_chapters.htm#bc

Vela Microboard Association

Permet de former de petits organismes sans but lucratif, les « microboards », à l'intention des personnes handicapées. Les familles et les amis engagés dans cette initiative s'associent à ces personnes pour créer ces petits organismes en vue de prendre en main la planification et les besoins en termes de soutien de la personne concernée.

Tél. : (604) 575-2588

Internet : www.microboard.org

Santé

BC Aboriginal Network on Disability Society

Le réseau BCANDS propose un éventail de services de soutien et de ressources visant à aider les Autochtones de Colombie-Britannique ayant une déficience. Ils assurent le fonctionnement du centre de ressources en santé dont le mandat est de voir à l'amélioration des ressources d'information concernant la promotion de la santé et les déficiences et à assurer leur disponibilité dans les communautés autochtones de la province. Le Centre de ressources offre de l'information, notamment des trousseaux, des tableaux, des livres, des guides, des rapports, des vidéos et des cassettes audio, par le biais d'un programme de prêt et d'un programme gratuit de prévention et de promotion de la santé.

Tél. (Victoria) : (250) 381-7303

Tél. (sans frais) : 1 888 815-5511

Internet : www.bcands.bc.ca/index.html

B.C. First Nations Health Handbook

Ce complément du Guide-santé – Colombie-Britannique offre de l'information sur les services en santé propres aux Premières Nations de même que des conseils de professionnels de la santé servant les Autochtones et les communautés autochtones.

Tél. (sans frais) : 1 800 465-4911

Courriel : HLTH.Health@gems1.gov.bc.ca

Internet : www.bchealthguide.org/kbaltindex.asp

Document en format PDF : www.bchealthguide.org/first_nations_healthguide.pdf

BC Medical Services Plan

Le régime provincial d'assurance-maladie défraie les coûts de services médicalement nécessaires. L'aide du MSP est offerte aux familles à faible revenu et est calculée au prorata. Une subvention temporaire aux fins de paiement de la prime est aussi disponible dans les cas de difficultés financières inattendues.

Tél. (Victoria et les environs) : (250) 386-7171

Tél. (vallée du bas Fraser) : (604) 683-7151

Tél. (sans frais) : 1 800 663-7100

Internet : www.health.gov.bc.ca/msp

Choice in Supports for Independent Living (CSIL)

Offre aux personnes admissibles à des soins communautaires et à des soins à domicile un financement pour l'achat de services d'aide à domicile. Le client est entièrement responsable de la gestion, de la coordination et de la responsabilité comptable des services auxquels il a recours, y compris le recrutement, l'embauche, la formation, les horaires de travail et la supervision des intervenants en services d'aide à domicile. Communique avec les autorités sanitaires locales pour plus de renseignements.

Internet : www.healthservices.gov.bc.ca/hcc/csil.html

Soins à domicile et communautaires

Les services à domicile comportent les soins infirmiers à la maison, la réhabilitation, le soutien à domicile et les soins palliatifs. Les services communautaires comprennent des programmes de jour pour adultes, des programmes de repas, d'aide à la vie autonome, des soins en établissement et des soins palliatifs. Pour y être admissibles, les personnes doivent être âgées de 19 ans et plus, être bénéficiaires du B.C. Medical Services Plan et être incapables de fonctionner de manière autonome en raison de problèmes de santé chroniques depuis au moins trois mois ou être aux prises avec une maladie en phase terminale diagnostiquée par un médecin.

Health Services for Community Living (HSCL)

Ce programme offre des services de réhabilitation et de soins infirmiers spécialisés aux adultes (19 ans ou plus) ayant une déficience développementale et qui sont admissibles à recevoir de l'aide par l'intermédiaire du programme *Community Living Services* du *Ministry of Children and Family Development* (ministère des Enfants et du Développement de la Famille). En plus de soins infirmiers, de l'ergothérapie et des services de physiothérapie, ces personnes peuvent aussi être admissibles à des services en nutrition, en dysphasie (difficultés à avaler) en hygiène dentaire et à de l'aide en matière de fauteuils roulants et de mobilité. Communique avec les autorités sanitaires locales ou avec le bureau local de *Community Living Services* pour en savoir plus.

Équipe de soutien en santé mentale

Cinq équipes régionales fournissent des services spécialisés aux personnes de 14 ans et plus ayant une déficience développementale ou une maladie mentale ou qui sont sujettes à des déficiences comportementales importantes. Communique avec le *Community Living Services*, au *Ministry of Children and Family Development* (ministère des Enfants et du Développement de la Famille), dont les coordonnées apparaissent dans les pages bleues de l'annuaire téléphonique Telus.

Service de santé non assurés

Ce programme de Santé Canada offre aux Indiens inscrits et aux Innus et Inuits reconnus un éventail de produits et services médicaux nécessaires en complément des régimes d'assurance-maladie provinciaux ou territoriaux ou d'autres régimes privés.

Internet : www.hc-sc.gc.ca/fnihb/nihb/

PharmaCare

PharmaCare subventionne les médicaments d'ordonnance admissibles et les fournitures médicales désignées et offre une aide financière aux habitants de Colombie-Britannique bénéficiant de Fair PharmaCare ou de tout autre régime spécialisé.

Tél. (Victoria) : (250) 952-2866

Tél. (vallée du bas Fraser) : (604) 682-6849

Tél. (sans frais) : 1 800 554-0250

Internet : www.healthservices.gov.bc.ca/pharme/

Logement

BC Housing

Un organisme d'État provincial qui crée, administre et gère un éventail d'options en matière de logement partout dans la province.

Tél. (vallée du bas Fraser) : (604) 433-1711

Tél. (sans frais) : 1 800 257-7756

Internet : www.bchousing.org

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Le Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL) pour les personnes handicapées offre une aide financière aux propriétaires de maisons et d'édifices à logements locatifs pour modifier des unités de logement en vue de les rendre habitables par des personnes handicapées ou des personnes à faible revenu.

Tél. (vallée du bas Fraser) : (604) 731-5733

Tél. (sans frais) : 1 800 639-3938

ATS : 1 800 309-3388

Internet : www.cmhc-schl.gc.ca

Community Living Services pour adultes

Le *Ministry of Children and Family Development* (ministère des Enfants et du Développement de la Famille) offre des services aux adultes ayant des déficiences développementales et à leur famille par l'intermédiaire des bureaux locaux de *Community Living Services* (CLS). Ces services comprennent le logement résidentiel, le logement semi-autonome, les programmes de jour et les activités de jour, le répit et divers autres programmes.

Pour plus de renseignements, communique avec le bureau du CLS le plus près de chez toi. Ses coordonnées apparaissent dans les pages bleues de l'annuaire Telus, sous la rubrique *Ministry of Children and Family Development* (ministère des Enfants et du Développement de la Famille). Tu peux aussi appeler Enquiry BC, dont les coordonnées figurent à la page 48.

Internet : www.mcf.gov.bc.ca/community_living/index.htm

NOTE : Au moment de l'impression de ce guide, le transfert d'autorisation relative à la prestation des programmes *Community Living Services* était en cours; un nouvel organisme, *Community Living British Columbia* (CLBC), sera dorénavant chargé d'assurer ces services. En conséquence, le titre et le rôle du travailleur social du CLS pourraient avoir changé. Consultez le site Internet du *Ministry of Children and Family Development*, au www.gov.bc.ca/mcf, pour de l'information à jour concernant ce transfert de services.

Services juridiques

Community Legal Assistance Society

Cette société d'aide juridique offre des conseils et des services de représentation juridique gratuits sur les questions touchant les personnes handicapées.

Tél. (vallée du bas Fraser) : (604) 685-3425

Tél. (sans frais) : 1 888 685-6222

Loisirs

BC Games Society

Cette société travaille avec les communautés hôtes des jeux d'été de Colombie-Britannique et des jeux d'hiver et aide d'autres sociétés à mettre en place les Northern BC Winter Games, les BC Seniors Games et les BC Disability Games.

Tél. : (250) 387-1375

Internet : www.bcgames.org

Laissez-passer pour handicapés dans les parcs provinciaux de Colombie-Britannique

Les laissez-passer destinés aux personnes handicapées pour les parcs de Colombie-Britannique ne sont plus valides. Le *Ministry of Water, Land and Air Protection* (ministère de la Protection de l'Eau, des Terres et de l'Air) continue toutefois d'offrir aux personnes ayant une déficience la possibilité d'utiliser gratuitement les terrains de camping des parcs qui sont accessibles par route. Pour en savoir plus, appelez Enquiry BC, dont les coordonnées figurent à la page 48.

Internet : <http://wlapwww.gov.bc.ca/bcparks/fees/fees.htm>

Jeux Olympiques spéciaux de Colombie-Britannique

Offre de l'entraînement sportif et des possibilités de compétition pour les personnes ayant une déficience mentale.

Tél. (sans frais) : 1 888 854-2276

Internet : www.bcsso.bc.ca/splash.html

Piscines et centres récréatifs communautaires

Plusieurs piscines disposent d'équipement d'accès et/ou d'infrastructures et d'équipement pour l'entraînement de personnes handicapées. Pour des renseignements, communique avec la piscine ou le centre sportif de votre communauté.

Operation Trackshoes

Ce festival sportif annuel s'adresse aux citoyens de Colombie-Britannique ayant une déficience mentale.

Tél. : (250) 721-2233

Internet : www.trackshoes.ca/

Réhabilitation

G.F. Strong Rehabilitation Centre

Le centre de réhabilitation G.F. Strong est le plus important établissement de réhabilitation de la Colombie-Britannique. Il offre des services pour patients hospitalisés ou ambulatoires, des services de terrain et des services de soutien clinique aux clients et patients dans le cadre de quatre programmes : Lésion cérébrale acquise, lésion médullaire, arthrite et maladies neuromusculosquelettiques.

Tél. : (604) 734-1313

Internet : www.vch.ca/hs_rehab/health_services_gfs_rehab.htm

The Cheshire Homes Society of British Columbia

Offre des services de réhabilitation et de logement pour les personnes ayant des lésions cérébrales acquises.

Tél. : (604) 451-0686

Internet : www.cheshirehomes.ca

Transport

BC Ferries

Les cartes d'identité pour personnes handicapées de BC Ferries permettent aux personnes handicapées et à leur accompagnateur de profiter de tarifs réduits sur les traversiers de la société.

Tél. : (250) 386-3431

Tél. (sans frais) : 1 888 223-3779

Internet : www.bcferrries.bc.ca

handyDART

BC Transit a recours à des organismes indépendants pour assurer le transport de toute personne incapable d'utiliser le transport en commun régulier et offre aussi, dans certaines communautés, un programme communautaire gratuit de formation touchant les voyages. La carte handyCARD (autrefois connue sous le nom de handiPass), destinée à être utilisée dans le réseau de transport en commun de la vallée du bas Fraser, peut être commandée par l'intermédiaire de BC Transit et est disponible pour les personnes admissibles ou déjà enregistrées auprès de handyDART.

Pour communiquer avec le bureau de ta région, consulte les pages blanches de l'annuaire téléphonique, sous la rubrique handyDART.

Tél. : (604) 540-3400

Internet : www.bctransit.com

Programmes de permis de stationnement

Pour obtenir un permis/une vignette de stationnement permettant aux personnes handicapées d'utiliser les espaces de stationnement qui leur sont réservés, communique avec le Social Planning and Research Council of BC (SPARC BC).

Tél. : (250) 718-7733

Courriel : info@sparc.bc.ca

Internet : www.sparc.bc.ca/index.html

À Victoria, tu dois t'adresser au Handicapped Action Committee, au (250) 383-1119.

Autocars Greyhound

Cette société travaille directement avec ses clients handicapés pour leur offrir de l'accessibilité et les accommoder selon leur condition.

Tél. (sans frais) : 1 800 752-4841

ATS : 1 800 345-3109

Internet : www.greyhound.com/

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Everson, J.M. et Reid, D.H. (1999). Person-centered planning and outcome management : Maximizing organizational effectiveness in supporting quality lifestyles among people with disabilities. Morganton, NC : Habilitative Management Consultants, Inc.
- Johnson, C., Brown, P. et Edgar, G. (2000). *Transition Guide for Washington State*. Seattle, Washington : The Centre for Change in Transition Services, Université de Washington.
- Malette, P., Mirenda, P., Kandborg, T., Jones, P., Bunz, T. et Rogow, S. (1992). *Application of a lifestyle developmental process for persons with severe intellectual disabilities : A case study report*. Journal of The Association of Persons with Severe Handicaps, 17, p. 178-191.
- Pianta et Kraft-Sayre (2003). *Successful Kindergarten Transition : Your Guide to Connecting Children, Families and Schools*. Baltimore : Paul H. Brookes Publishing.
- Transition to Independence Process (TIP) System*. Extrait le 29 avril 2004 du site Web www.fmhi.usf.edu/cfs/policy/tip/statement.html.
- Wehman, P. (Ed.) (2001). *Life Beyond the Classroom : Transition Strategies for Young People with Disabilities*. Baltimore : Paul H. Brookes Publishing.
- B.C. Ministry of Children and Family Development* (ministère des Enfants et du Développement de la Famille de la C.-B.); Plan de services 2004/05 – 2006/07.



DÉTACHEZ LE LONG DE LA LIGNE POINTILLÉE



CANADA		POSTES
POST		CANADA
Postage paid if mailed in Canada		Port payé si posté au Canada
Business Reply Mail		Correspondance- réponse d'affaires
1291661		01



1000010099-V8W9W9-BR01



LC 41787 MIN OF CHILDREN & FAMILY
CHILDREN & YOUTH WITH SPECIAL NEEDS
PO BOX 9999 STN PROV GOVT
VICTORIA BC V8W 9Z9

Queen's Printer for British Columbia®
Victoria, 2005